

La Chambre de Commerce tire le bilan des travaux de la coalition CSV/LSAP

Une action réformatrice «parfois frileuse»

La Chambre de Commerce vient elle aussi de tirer le bilan de la législature 2004-2009 et de le publier dans son dernier numéro «Actualité et Tendances». Bien évidemment, c'est sous «l'angle socio-économique» que les experts de la chambre professionnelle abordent l'exercice.

Un premier constat: «La Chambre de Commerce constate que les recommandations qu'elle avait formulées à l'été 2004 dans sa première contribution «Entreprise Luxembourg» n'ont pas toutes été suivies d'actions incisives et concrètes». Et d'annoncer qu'elle a déjà sous la main une nouvelle série de recommandations destinée au formateur du Gouvernement issu des élections du 7 juin prochain.

Plusieurs remarques sur «l'action réformatrice, mais parfois frileuse» du Gouvernement, aux yeux de la Chambre de Commerce. D'abord, cette dernière reconnaît que cette action s'est inscrite dans des contextes économiques et politiques allant bien au-delà de la seule dimension nationale - référence est faite à la présidence luxembourgeoise du Conseil européen dans la première moitié de 2005, au cours de laquelle a été entre autres relancée la stratégie de Lisbonne. La Chambre souligne dans ce contexte européen aussi les efforts du Gouvernement pour respecter le critère «toute la directive, rien que la directive» dans la transposition des réglementations européennes en droit national - des efforts qui devraient tout de même être poursuivis. Si la Chambre souligne les efforts gouvernementaux pour le développement et la diversification des structures économiques nationales, elle regrette que les problèmes liés à la compétitivité de l'économie luxembourgeoise n'aient été «traités que sommairement ou timidement» dans le contexte de la Tripartite de 2006 qui, bien que consacrée au rétablissement de la compétitivité, «a finalement porté davantage sur des mesures visant à rééquilibrer les finances publiques». Dans ce contexte, la Chambre répète encore sa critique en-



La Chambre de Commerce voit nombre de chantiers «qui requerront à l'avenir des mesures concrètes et incisives»

Photo: LJ

vers le statut unique décidé au même moment. «Cette loi est critiquable du fait de l'absence de garantie juridique pour les employeurs quant au respect de neutralité financière et de l'absence de moyens de lutte tangibles pouvant être utilisés par l'employeur contre l'absentéisme», lit-on.

«Avec la crise financière et économique et le nouvel ordre mondial qui va lui succéder, les désavantages compétitifs du Luxembourg et de ses entreprises risquent de porter un grave préjudice à toute stratégie volontariste de maintenir une croissance économique qualitativement et quantitativement élevée que dans nos pays voisins», met en garde la Chambre de Commerce, notant que les mesures des Tripartites d'octobre 2008 et de mars 2009 constituent «des préalables importants» en vue de cet objectif.

Réformes de l'enseignement: beaucoup de flou

Quant aux réformes en matière d'éducation et de la formation professionnelle, la Chambre salue les efforts, mais «reste dubitative, voire critique quant à certains éléments de cette dernière réforme. La Chambre

fustige ainsi le manque d'information disponible quant au fonctionnement du système modulaire, l'organisation des épreuves intégrées et des modalités d'évaluation. En matière de réforme de l'enseignement fondamental, la Chambre regrette que les nouvelles approches pédagogiques introduites ne soient pas toujours clairement définies en termes de responsabilités, rôles, compétences et organisation.

Plan d'action PME: mise en oeuvre tardive et timide

Si la Chambre de Commerce salue les efforts au niveau de la promotion de la recherche et de l'innovation ainsi que de l'esprit d'entreprise, elle souligne que le «Plan d'action national en faveur des PME» constitue «un instrument utile, mais dont la mise en oeuvre est malheureusement restée tardive et timide». Au chapitre «fiscalité et finances publiques», la Chambre salue les efforts du Gouvernement de maintenir à un faible niveau l'imposition directe et indirecte ainsi que les charges sociales.

«Suite à l'accord tripartite de 2006, le Gouvernement a mis en oeuvre des mesures de consolidation, dont les ef-

fets se sont fait sentir dès 2006 et qui se révèlent aujourd'hui cruciaux au moment où la crise économique mondiale creuse les déficits budgétaires de tous les pays», note la Chambre au sujet des finances publiques. Pour la chambre professionnelle, les «actions d'ordre sociétal» - double nationalité, réformes des législations concernant l'immigration et l'intégration, e-government ainsi que les investissements dans les «domaines-clés du développement socio-économique», comme Luxtrust (signature électronique) par exemple, constituent des mesures importantes.

Inutile de souligner que nombre de chantiers demeurent «qui requerront à l'avenir des mesures concrètes et incisives». Et la Chambre de Commerce de citer la simplification administrative et l'élimination des lenteurs et rigueurs administratives, la modernisation du droit du travail, la réforme du droit de la faillite, l'organisation de l'aménagement du territoire, la réforme du système de protection sociale ou encore l'accélération de la réforme administrative et l'ouverture plus poussée de la fonction publique aux étrangers... <